

**ETAT DETAILLE DE L'EVALUATION DU MANQUE A GAGNER DE L'AVAL DE LA FILIERE
AVICOLE A L'OCCASION DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

La Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes a tenu sa première Assemblée Générale de l'année 2016 le lundi 21 mars. A l'ordre du jour notamment : présentation de l'étude d'impact de la CCI des Landes sur son territoire, avancement de la levée de fonds pour l'EESC Ecole Supérieure de Design et résultats de l'appel d'offres pour les travaux de rénovation des bâtiments des écoles, approbation du rapport annuel et des comptes exécutés.

Conjoncture économique

Actualité économique nationale

Selon la Banque de France, durant le 1er trimestre 2016, la conjoncture bénéficie dans notre région d'un regain de dynamique dans les services. Les professionnels du Tourisme nous indiquent que les réservations sont encourageantes pour la saison.

La reprise reste beaucoup plus fragile dans l'industrie, fragilisée par une baisse de la demande étrangère et particulièrement affectée par la crise sanitaire dans la filière avicole, par un secteur aéronautique en baisse de rythme sur certains segments de ses productions, notamment pour la sous-traitance.

En revanche, les industries du papier carton, de la chimie et la fabrication de structures métalliques confirment une dynamique plus favorable. D'autre part, des signaux positifs sont perçus dans d'autres secteurs comme la transformation du bois, des produits de poissons ou le commerce automobile.

Globalement le BTP qui a du mal à repartir et les chefs d'entreprises, tous secteurs confondus, note aussi la Banque de France, anticipent une légère accélération de l'activité. En revanche, les embauches pourraient rester à un niveau faible.

Actualités économiques landaises

La Direction Régionale des Finances Publiques a récemment confirmé la tendance et les conclusions de la dernière enquête de conjoncture de la CCI (décembre 2016). Ainsi, le chiffre d'affaires 2015 de l'"Entreprise Landes" s'est contracté de - 3,85 %. Trois raisons principales expliquent cette baisse de - 612 millions d'€.

- D'abord, la baisse des cours des matières agricoles et donc de la valeur des productions landaises vendues, qui impactent très largement le chiffre d'affaire de la "ferme Landes" : - 25% au total, soit -367 millions d'€.
- Ensuite des ventes contrariées également dans l'industrie, à hauteur de - 5,25%, soit - 252 Millions d'euros.
- Enfin, une bien mauvaise année dans le BTP avec - 85 millions de CA, soit - 6,96%. Ce recul n'a pas été compensé par la progression du CA 2015 dans le tertiaire (+1,32%).

Malgré des conditions d'exportations favorables - en raison du taux de change euro/dollar -, l'économie landaise n'a pas tiré profit des marchés extérieurs en 2015. Nos exportations ont même légèrement baissé en valeur de - 25 millions d'€, soit -1,7% par rapport à 2014, alors qu'en Région elles progressaient de +5,5% et en France de +4,3%. En y regardant de plus près, nous observons que cette baisse incombe principalement à la baisse significative des exportations agricoles et agroalimentaires (-33 millions d'€), tandis que les autres secteurs voient leur export se stabiliser ou progresser à l'image de la chimie, de l'emballage ou du textile.

Emploi

Ce contexte et ces carnets de commande atones ne favorisent pas la création d'emploi. Contrairement à beaucoup de territoires où l'emploi régresse, l'emploi salarié privé, soit environ 79 000 salariés, reste quasiment stable dans les Landes, avec - 0,5% au total sur un an. L'emploi dans le secteur tertiaire, progresse de +0,1%. Dans l'industrie il fléchit de - 0,8%, en particulier dans les IAA. Et dans la construction, il chute de - 3,2%.

Dans les Landes, le nombre de demandeurs d'emploi total s'établissait à 33 220 personnes fin décembre 2015. Ce nombre a progressé de +4,4 % sur un an, contre +5,0 % en Aquitaine Limousin Poitou-Charentes ou en France.

Si le nombre de jeunes sans emploi (environ 4 600) diminue un peu dans notre département (-1,3%), on observe que la durée de la période de chômage s'accroît de plus en plus, ainsi le nombre de chômeurs de longue durée, qui représente désormais près de 45% du total des demandeurs d'emploi.

Du point de vue des embauches, le recours à l'intérim s'accélère de +14,9%, contre +8,6% en Région et de +8,2% en France. C'est plutôt une bonne nouvelle, même si la fonction "baromètre" de l'intérim tend à se ralentir. Il faut, en effet, en moyenne plus d'un an pour que les contrats d'intérim

récurrents se transforment en contrat dits "classiques". Pour conclure, expliquons qu'hors intérim et quels que soient la nature des contrats de travail, - les embauches ont progressé en 2015 de +2,1% dans notre département, contre +1,8% en région et +2,6% en France

Arrêté de création de l'EESC

L'Ecole Supérieure de Design des Landes, Ecole de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes, a le plaisir de voir publié le 17 mars 2016 au Journal Officiel son Arrêté de création d'Etablissement d'Enseignement Supérieur Consulaire (EESC), à la double signature du Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et du Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique.

D'ici la fin du mois d'avril, ce nouveau statut d'Etablissement d'Enseignement Supérieur Consulaire (EESC) va permettre à l'EESC Ecole Supérieure de Design des Landes d'ouvrir son capital et d'associer à ses activités 5 Chambres de Commerce et d'Industrie d'Aquitaine et deux Collectivités Territoriales Landaises de premier plan.

Après HEC Paris et Toulouse Business School, l'ESDL devient la 3ème école en France à obtenir le nouveau statut des Etablissements d'Enseignement Supérieur Consulaire (EESC). Ainsi, l'Ecole Supérieure de Design des Landes assoit ses ambitions de devenir une des Ecoles leaders du design, à vocation entrepreneuriale, en France avec des partenariats et une reconnaissance à l'international. Le projet de développement à 5 ans de l'ESDL est en marche, avec, notamment, un nouveau campus prévu pour la rentrée 2017 sur le site actuel du parc technologique So Watt à Mont de Marsan. Les locaux ainsi rénovés et agrandis, d'une surface de 2400 m², pourront accueillir, d'ici 2020, 450 étudiants.

Point sur la grippe aviaire

Dans le cadre de la crise de la grippe aviaire, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes a souhaité faire un point sur les conséquences techniques, financières et salariales auprès de ses ressortissants. Pour ce faire, elle a mis en place un court questionnaire et a par ailleurs organisé une réunion avec les entreprises de la filière le 18 février dernier. Suite à l'analyse des résultats de l'enquête, **238 entreprises sont touchées par la crise et 5000 emplois sont concernés**. Le **manque à gagner pour ces entreprises a par ailleurs été évalué à 76 M€**, sans tenir compte de tout le secteur de la distribution et du commerce spécialisé qui pourrait manquer de produits du gras en fin d'année.

A l'issue de la réunion de février dernier, des propositions de mesures ont été adoptées avec les entreprises et relayées auprès des pouvoirs publics. Un courrier du président Jacquemain a d'ailleurs été envoyé aux ministres concernés pour expliquer que nous ne pouvons nous contenter de mesures de droit commun.